

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclut les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	15 893 000 \$
Virements réglementaires et autres	(7 305 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(5 000) \$
Ristournes aux membres	(2 460 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(150 000) \$
Récupération d'impôts	654 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 806 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	150 000 \$
Alimentation RRE	(3 208 000) \$
Alimentation Réserve générale	(5 375 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
2 459 790 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
150 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	327 516 \$	0,68 \$	0,68 \$
	Épargne et placement	436 532 \$	0,68 \$	0,68 \$
	Fonds	161 164 \$	0,68 \$	0,68 \$
	Prêts et marges de crédit	727 551 \$	0,68 \$	0,68 \$
	Assurances ³	305 323 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	501 704 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	